

Quoi de neuf à Saint-Lambert-des-bois avril 2022

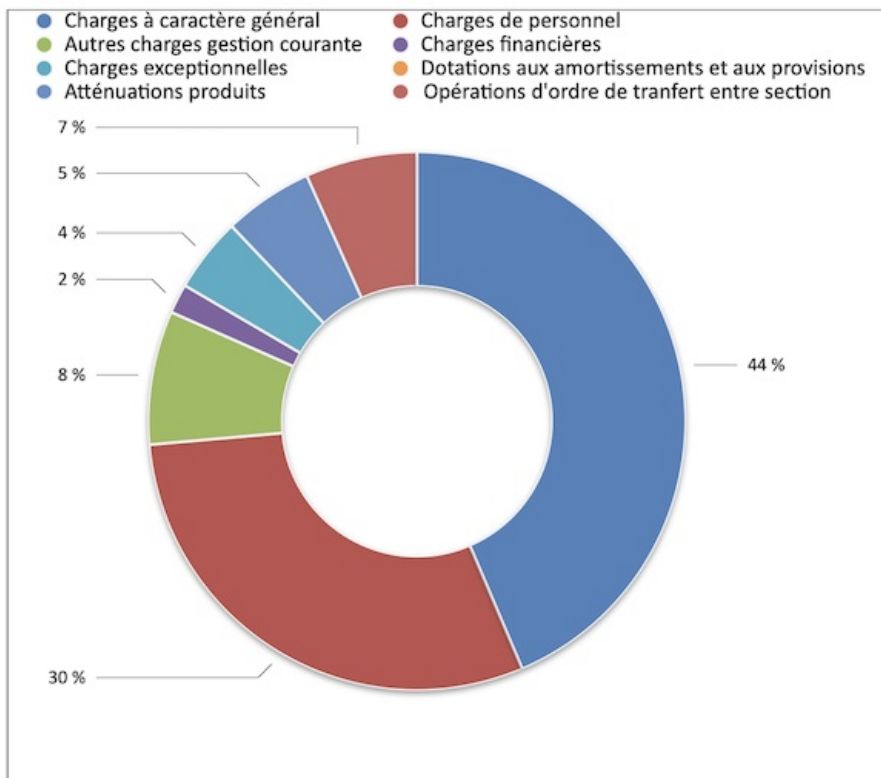


Le printemps pointe le bout de son nez, les élections présidentielles auront livré leur verdict à la fin du mois, la guerre en **Ukraine** nous rappelle que la paix est fragile et qu'aux portes de notre pays, des Européens se battent pour leur liberté.

À Saint-Lambert, nos préoccupations sont moins tourmentées : la rénovation de l'école se passe bien, même si nous aimerions que cela aille plus vite, l'équipe de Saint-Lambert-en-fête nous concocte une belle programmation 2022. Bref, du bonheur en perspective !

Olivier Bedouelle
maire
maire@saintlambertdesbois.fr

Les comptes 2021



Le 21 mars dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'approbation des comptes 2021. Nous avons été sérieux dans nos dépenses, ce qui nous permet d'envisager sereinement cette nouvelle année 2022 qui sera synonyme de paiement de notre école ! Notre excédent cumulé va nous permettre de payer le solde dû pour cette école dont le budget total, rappelons-le, est de 800 000€.

Avec la fusion des différents budgets municipaux réalisée en 2020, nous avons maintenant une meilleure lisibilité et une compréhension améliorée de nos finances.

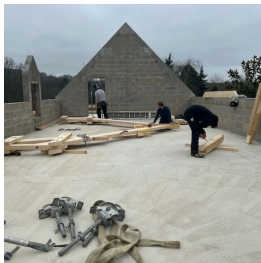
Enfin, notre endettement est toujours important, mais nous nous donnons les moyens de payer nos annuités et de pouvoir continuer à entretenir notre patrimoine

Vous trouverez sur notre site les éléments complets dès le vote du budget.

L'école



Charpente en partie posée



Montage de la charpente



Avancement

À ce jour, la charpente est en place ainsi que le pare-pluie. Une semaine d'éclaircies, et la couverture sera posée !

À l'intérieur, le maçon a pratiquement fini ses travaux, les fenêtres sont posées dans l'ancienne partie du bâtiment et l'assainissement sera achevé mi-avril.

Avec le corps enseignant, nous étudions les moyens d'aménager efficacement et confortablement l'école rénovée, en priorité pour les CM1-2 qui disposent actuellement de bureaux mal adaptés. Les deux grandes classes bénéficieront chacune d'une salle d'activités.

PLU

La période concertation est terminée. Elle a été riche d'échanges et nous a permis de finaliser nos travaux. Nous tenons à remercier notre commission PLU : Joseph ABIAD, Frédéric CHOPART et Xavier LESAFFRE qui nous ont permis, souvent tard le soir, de discuter, de débattre et d'évaluer les idées de chacun.

La phase qui s'amorce est une phase de concertation des parties associées, puis nous lancerons en septembre l'enquête publique pour les modifications du PLU qui auront été retenues, mais aussi pour le nouveau zonage "assainissement".

Les changements envisagés sont encore modifiables et améliorables !

Les petits "quoi-de-neuf" qui nous font du bien

- **Le 9 avril au matin**, les parents d'élèves nous emmènent pour une fête de carnaval effrénée autour de Saint-Lambert.
- **Le 10 avril au matin**, l'équipe de Saint-Lambert-en-fête nous propose un nettoyage de printemps du village ! Venez nombreux... mais n'oubliez pas aussi d'aller voter !
- **Le 8 mai**, la commémoration de la Victoire de 1945 se fera avec les CM1-2. Vous êtes tous invités à les rejoindre !
- **Le 25 juin**, ce sera la fête de l'école, particulièrement attendue cette année !

Et bien sûr, les autres occasions festives habituelles : fête des voisins **le 20 mai**, fête de la musique **le 18 juin**, fête du village **le 17 septembre**, concours photo et plein d'autres surprises à venir.

À propos **des vaches écossaises**, sujet qui nous tient tous à cœur : après de nombreuses réunions et des valse hésitations, le PNR, accepterait de nous céder le troupeau de vaches. Il faut cependant pour cela remettre ce troupeau en conformité avec les règles sanitaires, ce qui n'a pas été fait depuis 5 ans. Nous sommes donc en lien avec les autorités compétentes pour avancer sur ce sujet. Rien n'est encore acté définitivement mais nous avons bon espoir de parvenir à nos fins.

Vous trouverez tous les "quoi-de-neuf" des 18 derniers mois sur notre site internet, <https://www.saintlambertdesbois.fr/municipalité/bulletins-municipaux/>.

La Mairie

Rappel : une permanence est assurée les samedis matin de 10h30 à 12h00 par le maire et ses adjoints.

La mairie est ouverte :

lundi mardi jeudi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00.

le mercredi de 17h00 à 19h00.

Illiwap : une petite [application](#) pour votre smartphone, qui vous permet d'être informé rapidement sur ce qui se passe à Saint-Lambert

Mairie de Saint-Lambert-des-Bois
13 rue de Port royal
78470 Saint-Lambert-des-Bois



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie St Lambert.

[Se désinscrire](#)

